

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE
A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DTUP 3882

La Société Sogeparc (Groupe VINCI) a remis son rapport annuel 2008 relatif à l'activité des parcs de stationnement Jean Jaurès et Général de Gaulle. Celui-ci se décompose en trois parties ci-après exposées.

I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé en 2008 des investissements à hauteur de 35 k€ pour le parking De Gaulle et à hauteur de 4 k€ pour le parking Jean Jaurès, soit un total de 39 k€ pour ce contrat de délégation de service public.

En l'absence de plan contractuel d'investissement sur la durée du contrat de ces montants, il est difficile de juger de l'effort d'entretien et de renouvellement du délégataire, même si ces derniers apparaissent relativement faibles. On note cependant que par rapport à 2007, le nombre d'interventions curatives sur le matériel est en augmentation sensible sur les deux parkings, et notamment en ce qui concerne le matériel de péage et les ascenseurs. Les moyens mis en œuvre pour l'entretien et le renouvellement de ces équipements sont donc à suivre avec attention.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire fait état dans son rapport d'une équipe composée de trois agents et d'un responsable, sans toutefois préciser comment ils sont affectés à chaque ouvrage. Pour le parking De Gaulle, le personnel mis en place tel qu'il est présenté, ne semble pas suffire pour permettre une présence permanente durant les heures d'ouverture, tel que cela est prévu contractuellement.

II/ Compte-rendu financier

1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés du parking Jean Jaurès ont augmenté en juillet 2008.

En ce qui concerne le parking De Gaulle, la fréquentation horaire est en hausse de 5,9% et s'établit à 382 385 véhicules, soit une moyenne de 1 047 véhicules par jour. Cette augmentation est selon le délégataire due à la fin des travaux du tramway qui permet un retour au niveau de fréquentation habituel, cette augmentation ne devrait donc pas être récurrente.

A l'inverse, la fréquentation du parking par les abonnés est en recul de 2,8%, cela semble toutefois dû à la décision du délégataire de mettre en place un quota d'abonnements (350, à rapprocher des 520 places du parking) afin de conserver des places libres pour les usagers horaires.

La tendance est identique en ce qui concerne le parking Jean Jaurès qui voit sa fréquentation horaire progresser de 4,8% pour s'établir à 66 111 véhicules annuels (181 véhicules par jour en moyenne) tandis que le nombre d'abonnés recule de 5,9% pour atteindre 480 en fin d'année. De la même façon que pour De Gaulle, le délégataire a instauré un quota maximum d'abonnés (450, à rapprocher des 500 places du parking) afin de conserver des places disponibles pour les usagers horaires.

2/ Economie de la délégation

En conséquence de l'évolution de la fréquentation ainsi que de l'augmentation de certains tarifs, le chiffre d'affaires de la délégation de service public progresse de 5,4% entre 2007 et 2008 pour s'établir à 2 919 k€. Cette évolution est essentiellement due à la progression des recettes horaires (+7,5%) ; sur le total des produits, cette augmentation est en partie effacée par la baisse des produits de remboursement des assurances (-66%), en conséquence de quoi le total des produits de la délégation est quasiment stable à +0,9%.

En cohérence avec l'évolution de la fréquentation, le chiffre d'affaires du parking De Gaulle est en augmentation (+6,1%) et s'établit en 2008 à 2 280 k€ répartis de la façon suivante : 77% de recettes horaires, 22% de recettes abonnés.

Le chiffre d'affaires du parking Jean Jaurès est également en augmentation (+3%) et s'élève en 2008 à 636 k€, répartis de la façon suivante : 36% de recettes horaires, 62% des recettes abonnés.

Les charges de la délégation sont quant à elles stables (-0,02%), mais cette évolution résulte d'une évolution contrastée pour les deux parkings. En effet, les charges sur le parking De Gaulle sont en recul de 3,5% ce qui conduit à une amélioration du résultat net de ce parking de 9,2% (798 k€ en 2008), alors que les charges du parking Jean Jaurès sont en croissance de 5%, ce qui contribue à une dégradation du résultat net de -8% par rapport à 2007 (-514 k€ en 2008).

In fine, le résultat net de la délégation de service public est en augmentation de 10,8% et s'établit à +285 k€ en 2008.

3/ Relations financières avec MPM

Aucune redevance du délégataire ni contribution de la collectivité ne sont prévues pour le présent contrat.

III/ Qualité du service

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à la clientèle du parking ; par ailleurs, outre les moyens de paiement imposés contractuellement, le paiement par carte bancaire et carte Total GR est proposé aux usagers. Par contre, les chèques parkings prévus contractuellement ne sont pas mis en place.

Peu de réclamations sont enregistrées en 2008, celles-ci concernent toutefois davantage le parking De Gaulle (9) que le parking Jean Jaurès (3). Cependant cette différence est à relativiser au regard de la fréquentation respective des deux parkings.

Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2008

Le résultat net de la délégation de service public est donc positif en 2008 et représente 10% du total des produits, ce qui témoigne d'une situation économique saine pour le délégataire.

Dans ces conditions, les montants investis dans le parking en 2008 peuvent paraître limités, notamment au regard du nombre important d'interventions menées sur le matériel de péage et les ascenseurs, qui pourraient nécessiter des renouvellements au moins partiels.